# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 11 FEVRIER 1877. 50me Année.


DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN 11 FEVRIER

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par H. Stern & Co., au No 42 de la rue de la Douane — bottes, souliers et brodequins.

Par A. Marks, Levy & Co., à leur salle de vente, marchandises sèches, coutellerie et articles divers.

SPECTACLES.

Dimanche, 11 février 1877.

ACADÉMIE—Frank Mayo dans le rôle de Davy Crockett.

SALLE GRUNEWALD—Représentation Extraordinaire.

St-CHARLES—Black Crook.

## La décision du tribunal arbitral.

La commission arbitrale, à laquelle avait été référé le compte des votes présidentiels de la Floride, a déclaré que les votes donnés à Hayes et à Wheeler étaient les votes légaux d'après la Constitution.

Cette première décision ne justifie que trop les appréhensions que nous exprimions, dans notre numéro du 19 janvier, en faisant l'examen du bill électoral, qui n'était pas encore adopté. Nous disions qu'il était à craindre que le cinquième juge n'eût à décider, à lui seul, la question présidentielle et ne devînt ainsi Grand Electeur du Président des Etats-Unis, et nous ajoutions :

Nous voulons bien admettre que, chargé d'une aussi grave responsabilité envers tout un peuple, ce cinquième juge ait l'intention de se laisser guider uniquement par sa conscience et le sentiment de son devoir. Mais il peut se tromper et sa décision doit nécessairement, en satisfaisant un parti, mécontenter l'autre, et elle sera attaquée avec plus ou moins de force et de passion.

Si ce juge a prononcé contrairement au désir du parti auquel il a jusque-là appartenu, il sera accusé de trahison et peut-être de s'être laissé corrompre. S'il donne la victoire à son propre parti, on lui reprochera d'avoir subi l'influence de l'esprit de parti.

En voyant l'accord des deux Chambres, l'adoption du bill par de fortes majorités et l'apaisement qui s'était produit dans le pays à la perspective d'une solution pacifique de la question présidentielle, nous avions repris confiance. Mais quand nous avons appris la résolution prise par la majorité de la commission, de rejeter les preuves pouvant établir l'emploi de la fraude et de la corruption pour fausser le scrutin présidentiel, nous avons été de nouveau saisi d'un doute poignant, car il a été, dès lors, évident pour nous que la majorité du tribunal ne comprenait pas sa mission comme nous l'avions comprise nous-même et qu'au lieu de rendre un verdict solennel et national sur l'élection du 7 novembre, elle allait se borner à rendre des jugements sur des chicanes de procédure.

Les juges ayant limité eux-mêmes, en torturant les termes de la loi, leur mandat à un cadre aussi étroit, il n'est plus permis d'attendre d'eux une appréciation large et équitable des questions soumises. Ils se sont interdit de rechercher ce qui a trait à la sincérité du scrutin, à la réalité des titres des électeurs. Le fond ne les regarde plus, la forme, voilà tout ce qu'ils se proposent d'examiner.

Les démocrates ont-ils au moins quelque chance de triompher sur ce terrain de lutte si restreint ? Leurs chances seraient excellentes, si les juges devaient décider impartialement, car les vices de forme, du côté des électeurs de Hayes, ne manquent ni dans le cas de la Louisiane ni dans celui de l'Oregon.

Mais nous avons le profond regret de dire qu'après la décision rendue sur le cas de la Floride, il ne nous reste qu'un bien faible espoir de voir, nous ne dirons pas compter la Louisiane pour Tilden, mais annuler les votes donnés à Hayes.

Les deux votes de la commission ont été des votes stricts de parti. Rappelons brièvement les points décidés.

Les deux Chambres du Congrès ont ordonné des enquêtes sur l'élection présidentielle en Floride. C'est sur la motion même du sénateur Edmunds, un des membres de la commission, que l'enquête du Sénat a été ordonnée. Cette enquête devait porter sur tous les points de droit et de fait, les pouvoirs des comités étaient aussi étendus que possible.

Avant cette enquête, des personnages politiques éminents, à la requête du Président des Etats-Unis, d'un côté, du parti démocrate, de l'autre, étaient venus assister au dépouillement des votes dans les Etats en litige. Les résultats étaient contestés et le pays tenait à savoir qui avait été réellement élu. Les enquêtes officieuses et officielles répondaient donc au sentiment dominant dans toute l'Union, sentiment exprimé par le président Grant dans ses instructions au général Sherman, en ces deux mots qui trouvèrent un écho universel :

FAIR COUNT.

Ce que les enquêtes officieuses n'avaient fait qu'imparfaitement et sans caractère légal, les enquêtes officielles devaient l'accomplir d'une façon complète, authentique, constitutionnelle.

Les enquêtes congressionnelles formaient nécessairement le dossier de la question présidentielle. Autrement, dans quel but auraient-elles été ordonnées ?

Si la question du compte des votes de la Floride, au lieu d'être référée à des arbitres, eût été soumise aux Chambres elles-mêmes, est-ce qu'il n'est pas de toute évidence que celles-ci devaient prendre en considération leurs propres enquêtes sous peine de se déjuger elles-mêmes ? Pourquoi le Congrès a-t-il nommé des arbitres ? Parce qu'avec un Sénat républicain et une Chambre démocratique, l'accord semblait impossible. Les arbitres ont été nommés pour départager les Chambres. Les pouvoirs qui leur sont délégués sont les pouvoirs même du Congrès. Ils doivent décider, en prenant pour bases les preuves qui eussent servi à la décision du Congrès.

Or, le premier acte de ces arbitres, de cette commission, qui est une émanation du pouvoir congressionnel, c'est d'écarter du débat les preuves accumulées par le Congrès pour servir à l'instruction de l'affaire.

Ces preuves étant défavorables aux républicains, et cette décision étant rendue par le vote des huit membres républicains de la commission, comment ne pas voir là un vote dicté par l'intérêt de parti ?

Ce premier vote avait causé un profond désappointement chez tous les gens honnêtes, qui s'attendaient à voir la commission rendre une décision qui satisfaisait le sens moral du pays.

Les arbitres, une fois réduits par leur propre limitation, au rôle de juges de procédure, comment résolvent-ils la première question de procédure qui leur est soumise ?

Le certificat du gouverneur de la Floride, basé sur les déclarations des compilateurs, est admis comme preuve que les électeurs de Hayes ont bien été élus, et la commission refuse d'admettre comme preuve contraire tout ce qui est postérieur au vote donné par ces électeurs le 6 décembre.

Il résulte de la décision que, si la cour eût rendu son jugement annulant le premier compte des votes, avant le 6 décembre, alors ce jugement eût été admis comme preuve. Mais il n'est pas nié que les procédures pour arriver à ce jugement ont été commencées avant le 6 décembre, et si le jugement n'a pas été rendu avant cette date c'est que le temps a manqué, les compilateurs n'ayant proclamé le résultat des votes qu'au dernier moment.

Le jugement de la Cour de la Floride décide que les électeurs de Hayes n'ont pas eu la majorité, qu'ils n'ont jamais été élus, qu'ils n'ont donc pas eu, un seul instant, la capacité voulue pour voter pour le Président, la compétence de la Cour n'est pas niée, mais, contrairement à tous les principes reçus dans toutes les jurisprudences et les législations connues, la commission décide que l'effet de cet arrêt ne remonte pas au moment où ont commencé les procédures et elle admet comme légaux les votes donnés par ces quatre hommes que le pouvoir judiciaire, au nom de l'Etat de la Floride, déclare n'avoir pas été élus.

Comme dans la première décision, les huit membres républicains de la commission se trouvent unis pour prononcer cette sentence étrange et incompréhensible qui accorde à Hayes et à Wheeler les quatre votes électoraux de la Floride.

Est-ce les huit membres de la majorité ou les sept membres de la minorité, qui ont subi l'influence de l'esprit de parti ? C'est là la question que chacun se posera.

Pour nous, la décision de la majorité, si elle n'est pas dictée par l'esprit de parti, constitue la plus grossière erreur d'interprétation qu'on puisse imaginer, et nous croyons que le résumé qui précède le démontre suffisamment.

Les conséquences des deux premiers votes de la commission sont celles-ci :

En Louisiane, Tilden a obtenu une majorité de 8000 voix. Cette majorité eût-elle été de 20,000, de 30,000 voix peu importe. Du moment où il aurait plu à un bureau de compilateurs vénal de renverser cette majorité, [illegible] de jure ou de facto, de certifier la fraude et le mensonge, la commission s'inclinerait devant le parjure et le faux. Le droit du peuple ne compte pas, le pouvoir des compilateurs est tout.

Comment lutter contre une pareille doctrine ? Contester la légalité du *Returning Board*, la commission répondra qu'il fallait faire décider la question *avant le 6 décembre*, par les Cours d'Etat, qu'on ne l'a pas fait et qu'il n'y a rien qui fasse contrepoids aux déclarations du Returning Board et au certificat de Kellogg.

Disputer sur le titre de Kellogg lui-même serait oiseux.

Le seul débat que pourront soulever les démocrates est celui de la compétence du Bureau des retours pour le compte des électeurs présidentiels, mais nous considérons comme douteux qu'ils l'emportent sur ce point, car les républicains trouveront un échappatoire. Il y aura aussi la question d'inéligibilité de Brewster et de Levissee.

Nous craignons néanmoins que les huit votes de la Louisiane ne soient comme les quatre de la Floride, accordés à Hayes.

L'élection présidentielle dépendra donc du vote de l'Oregon. Si les trois votes de l'Oregon sont accordés à Hayes ce candidat sera déclaré élu président. Si le vote donné par Cronin à Tilden est admis, alors Tilden aura la majorité.

Mais il peut arriver que le troisième vote de l'Oregon soit déclaré nul par la commission, alors Tilden et Hayes auraient chacun 184 votes.

Le nombre total des votes étant de 369, la majorité est de 185.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité la Chambre devrait élire le Président et elle élirait Tilden.

Mais les républicains pourront soutenir que le vote annulé ne doit pas être compté, et que sur 368 votes, chacun des candidats ayant obtenu juste la moitié, il n'y a pas d'élection.

Cette circonstance ne saurait détruire le pouvoir de la Chambre d'élire le Président, puisque ce pouvoir existe du moment où "aucun candidat n'a eu la majorité," et la Chambre serait certainement de son pouvoir.

Mais, avec la mauvaise foi dont font preuve en toute circonstance les républicains, nous ne serions pas étonnés de voir contester par le Sénat l'élection ainsi faite, et de voir remettre en avant le fameux projet d'une nouvelle élection avec le maintien de Grant au pouvoir jusqu'après un nouveau scrutin.

L'horizon politique qui s'était éclairci est donc redevenu fort embrouillé. Il ne faut pas encore se décourager, mais la perte de la première manche par les démocrates doit leur montrer qu'ils ont affaire à forte partie et qu'il leur faut déployer toutes leurs ressources pour éviter une défaite complète.

M. L. Byrne & Cie., 163 rue du Canal, offriront en vente cette semaine un immense assortiment de jolies étoffes à robes pour printemps à des prix extraordinairement populaires.

LES DÉMOCRATES JOUÉS.—Tous les sénateurs républicains, sans une seule exception, ont voté en faveur de la ratification de la décision arbitrale sur la Floride. Cela prouve que la scission apparente entre Edmunds, Conkling et les sénateurs soi-disant indépendants, a été une ruse pour faire tomber les démocrates dans un piège. Ils étaient d'accord avec Morton et Sherman.

Le parti républicain est entré tout entier dans la grande conspiration pour escamoter l'élection de Tilden. Après la fraude la ruse ; après le parjure, l'hypocrisie !

M. L. Byrne & Cie., offriront en vente cette semaine un vaste lot d'alpacas noirs de qualité supérieure, à des prix populaires.

UNE CENSURE ANTICIPÉE.

Le *Herald* du 6 apprécie sévèrement la doctrine soutenue par les avocats républicains devant la commission arbitrale, et cette doctrine ayant été admise par la commission, la censure de notre confrère retombe sur la décision rendue.

"Les républicains, dit le *Herald*, font comme les plaideurs qui opposent la prescription à une dette juste. Cela peut être une défense valable en droit, mais cela répugne à tous les principes de morale."

Et plus loin "que le point de droit soit bien pris ou non, il est incompatible (abhorrent) avec toute idée de justice."

"Ce que le pays attend de la commission électorale, dit encore le *Herald*, n'est pas la protection contre la fraude par un ingénieux arrangement de points de droit techniques, mais une déclaration du véritable résultat en conformité avec l'honnêteté et la justice."

Le pays sait à quoi s'en tenir, maintenant.

M. L. Byrne & Cie., offriront en vente cette semaine de belles grenadines noires à des prix populaires.

NICHOLLS RECONNU.—Le juge, le shérif et le recorder de la paroisse Plaquemines, élus à la dernière élection, ont reconnu le gouvernement de Nicholls officiellement en demandant et en acceptant leurs commissions du gouverneur légal.

Les meilleurs corsets à 30 sous chez A. Shwartz & Son.

M. L. Byrne & Cie. offriront en vente cette semaine une immense quantité de nouveaux calicots de printemps à des prix populaires.

A. TROUARD'S RATTOON PICKER.—Voilà une machine qui permet aux planteurs de faire une très grande économie de main-d'œuvre. Nous la leur recommandons. Elle est en vente chez Forstall & Jumonville, 56 Carondelet, et W. H. Reynolds, coin South Market et Fulton.

☞ Tout le monde est convaincu maintenant que le café grillé et moulu qui est débité au grand dépôt de la rue du Camp, No 5, est non seulement le moins cher mais encore le plus frais et le plus agréable de tous les cafés vendus sur ce marché. Nous invitons nos lecteurs à en faire l'essai.

Popelines de Printemps à 10 cents chez A. Shwartz & Son.

M. L. Byrne & Cie. offriront cette semaine en vente un vaste assortiment de bonneterie fine, blanche et marron, à des prix populaires.

Casimir et Drap aux prix coûtants chez A. Shwartz & Son.

## Ce que disent les Représentants de la Louisiane.

Le *Democrat* a publié hier soir la dépêche suivante :

Washington, 10 février, 2 heures P. M.—La Chambre va suspendre la séance jusqu'à lundi, mais la Floride sera comptée pour Hayes. Toutes les précautions et tous les préparatifs ont été pris pour l'affaire de la Louisiane. S'il reste une étincelle de loyauté dans la commission, l'élection de Tilden est assurée. Le gouvernement de Nicholls n'est pas nécessairement impliqué, il sera maintenu.

R. L. GIBSON,
WM. LEVY,
E. JOHN ELLIS.

THE NEW DELTA.—Deux vétérans de la presse orléanaise, MM. F. Bigney et E. C. Wharton, se proposent de publier sous ce titre un journal du dimanche. Le *New Delta* aura huit pages ; il sera imprimé en beaux caractères et contiendra une très grande variété de matières.

Les éditeurs se sont depuis longtemps fait une place éminente dans la presse louisianaise ; ce sont des hommes de talent et des hommes de cœur. M. Bigney a publié autrefois un excellent journal littéraire, le *Mirror*, puis il a occupé au *New Orleans Times*, pendant plusieurs années, la position de rédacteur en chef [illegible] M. Wharton a été associé à des époques différentes à presque tous les journaux de notre ville, et il s'y est invariablement fait remarquer par l'élégance et la correction de sa plume. C'est un de nos bons écrivains de langue anglaise ; il a écrit pour le théâtre des pièces qui ont été fort appréciées.

On voit que le *New Delta* sera inauguré sous les plus heureux auspices. Nous lui souhaitons une longue et fructueuse carrière. Le premier numéro paraîtra dans deux semaines.

M. L. Byrne & Cie., 163 rue du Canal, offriront en vente cette semaine un immense assortiment de jolies étoffes à robes pour printemps, à des prix extraordinairement populaires.

WEEKLY BUDGET.—Ce journal contient dans son numéro du 9 février un résumé des exhibitions faites dans notre ville par les Chevaliers de Momus et un compte-rendu détaillé de la dernière procession avec des gravures représentant chacun des 18 chariots de Momus. Les dessins sont très bien faits et font honneur au talent de l'artiste qui en est l'auteur, M. Gavina Albert.

M. L. Byrne & Cie., offriront en vente cette semaine un vaste lot d'alpacas noirs de qualité supérieure, à des prix populaires.

JUBILÉ DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX.

Le 21 mai 1877 sera le 50me anniversaire du Pape Pie IX à la dignité de l'Episcopat. Les Romains qui ont l'avantage de posséder dans leur ville la personne de l'Auguste Pontife ont résolu d'inviter tous les catholiques dans chaque partie du monde à célébrer un anniversaire si remarquable. Un comité a été formé dans ce but. Tous ceux qui appartiennent à l'église catholique sont engagés à concourir pour envoyer au St-Père des offrandes qu'il puisse accepter.

Répondant à cet appel, un comité de Dames de la Nouvelle-Orléans, dont nous donnons plus loin une liste nominale, a été autorisé à solliciter des offrandes, et Mme Thomas Layton a été chargée de les envoyer au St-Père en réponse à l'appel du comité Romain.

En attendant et devançant l'époque du 50me anniversaire dont il est question dans cette notice, le comité a décidé qu'un jubilé serait célébré ici samedi 17 du courant et nous annonçons qu'à cette occasion une lecture sera faite ce jour-là à 8 heures du soir, par l'Hon. Thomas J. Semmes, à l'église de St-Patrick.

Le sujet de cette lecture sera la Grandeur de la Papauté au milieu des plus grandes persécutions. Nous publions dans une autre colonne un avis relatif à cette solennité.

M. L. Byrne & Cie., offriront en vente cette semaine de belles grenadines noires à des prix populaires.

Nous sommes heureux d'apprendre que le Dr. A. W. Guiot est venu se fixer définitivement en ville. Tous ceux qui ont eu recours à lui soit comme médecin soit comme chirurgien ont pu apprécier sa sûreté de coup d'œil, son savoir et son expérience. Nous ne doutons pas que sa clientèle ne s'étende rapidement [non] seulement parmi la population créole et française où il a déjà conquis tant de sympathie, mais dans le quartier américain où il s'est fait connaître par des cures difficiles et des succès incontestables.

M. L. Byrne & Cie., offriront en vente cette semaine un vaste stock d'étoffes de blanc et de toile, à des prix populaires.

MYSTIC KREWE OF COMUS.—Un messager de Comus nous annonce que Sa Majesté fera son apparition dans les rues de la Nouvelle-Orléans le soir du Mardi-Gras, suivi des représentants de la race arienne. L'article que nous publions, dans ce numéro, sur l'origine et les migrations de cette race, présente donc un intérêt d'actualité. Le cortège de Comus sera splendide, si nous en croyons certaines indiscrétions et il méritera particulièrement d'attirer l'attention de la plus belle moitié du genre humain.

GRANDE LUTTE ET ASSAUT D'ARMES A LA SALLE GRUNEWALD. — C'est ce soir à huit heures que doit avoir lieu le grand tournoi athlétique, donné sous la direction de Cristol à la salle Grunewald. Il y aura lutte, boxe, assaut et autres exercices. La soirée se terminera par un grand bal.

M. L. Byrne & Cie., offriront en vente cette semaine un stock immense de cotons écrus et jaunes et de marchandises du pays à des prix spécialement réduits.

BAL DU MARDI-GRAS.—Nous avons reçu de M. Léon Lamothe des invitations pour le grand bal masqué qui doit être donné à l'Opéra, le soir du Mardi-Gras.

Garnitures brodées à 5 cents et au-dessus chez A. Shwartz & Son.

M. L. Byrne & Cie. offriront en vente cette semaine des Delaines noires à des prix populaires.

Les grands consommateurs de café ne doivent pas perdre de vue qu'une livre de café grillé et moulu au grand dépôt de café rue du Camp No 5, est égale à une livre et quart de café préparé dans les familles ; il y a donc tout à la fois économie d'argent et de peine à l'acheter au grand dépôt.

EVENTAILS ET GANTS DE PEAU DE CHEVREAU.—M. Victor Nippert, rue du Canal 131, vient de recevoir un magnifique assortiment d'éventails, de nœuds, cravates, rubans et de gants de peau de chevreau pour soirées et bals, et aussi une grande variété de garnitures, parasols, de parfumeries françaises etc. Tous ces articles sont des plus nouveaux et des plus élégants, et nous invitons les étrangers de passage à la Nlle-Orléans à aller visiter le beau bazar de M. Nippert.

Gants de peau, Gants de peau, chez A. Shwartz & Son.

IMPORTATION DE NOUVEAUTÉS. — La maison Levois et Jamison, 126 rue du Canal, reçoit constamment de nouveaux envois d'Europe et du Nord. Cette maison offre à des prix très bas son assortiment considérable de marchandises de tous genres, nouveautés, bonneterie, articles de ménage, etc.

Mouchoirs ourlés à $1.25 la douzaine chez A. Shwartz & Son.

GUANO DU PACIFIQUE.—Voir l'annonce de MM. Lehman, Abraham & Co.

M. L. Byrne & Cie., 163 rue du Canal, offriront en vente cette semaine un immense assortiment de jolies étoffes à robes pour printemps, à des prix extraordinairement populaires.

Le meilleur assortiment de Bonneterie chez A. Shwartz & Son.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs et des étrangers en visite en notre ville, sur une annonce que publie aujourd'hui, dans nos colonnes M. B. T. Walshe, rue du Canal No 110. Ils verront que les prix de ce magasin viennent de subir une réduction de vingt pour cent et que l'assortiment de vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants est complet et des mieux assortis.

M. L. Byrne & Cie., offriront en vente cette semaine un stock immense de cotons écrus et jaunes et de marchandises du pays à des prix spécialement réduits.

500 pièces Alpacas noirs à vendre à des prix de sacrifice chez A. Shwartz & Son.

GRANDE VENTE AU RABAIS.—Nous appelons l'attention des planteurs, des étrangers et des acheteurs en général sur l'annonce que MM. Pepin & Broussard, [illegible] nos colonnes. Ces messieurs vendront à partir de demain tout leur stock d'hiver à 50 cents de réduction sur la piastre. Les marchandises sont fraîches et bien choisies et ont toutes été achetées dans les encans à de très bas prix, ce qui procure l'occasion d'offrir de bons marchés. Voyez l'annonce.

M. L. Byrne & Cie., offriront en vente cette semaine un vaste lot d'alpacas noirs de qualité supérieure à des prix populaires.

300 pièces Indiennes pour Meubles chez A. Shwartz & Son.

M. L. Byrne & Cie., offriront en vente cette semaine de belles grenadines noires à des prix populaires.

OCCASIONS.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de MM. A. A. Parker, 173 Canal. Cette maison voulant liquider ses affaires ce mois-ci, écoulera ses marchandises à des prix grandement réduits.

Vaste assortiment de moustiquaires de Bobinet chez A. Shwartz & Son.

M. L. Byrne & Cie. offriront en vente cette semaine des Delaines noires à des prix populaires.

Marié, par le très honorable juge Jno. L. Lereche, le 11 janvier, à la résidence du père de la mariée, Mme CORALIE LEBLOND, de la Nouvelle-Orléans, à Mr CHARLES LAMY, natif de La Chapelle Hien, département de la Sarthe (France). Pas de cartes.

Décédé hier à neuf heures et demie du matin, à l'âge de quarante-quatre ans, JOSEPH VICKNAIR, natif de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Décédée le 10 février à 7 heures 30 minutes P. M. Madame veuve MICHEL BORIE, née Séraphine Soulant, âgée de quarante-neuf ans et 3 mois, native de la paroisse Plaquemines, Louisiane. Les amis et connaissances des familles P. Borie, Soulant et Bayhi sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles. Le convoi partira de sa dernière résidence rue d'Orléans No 173, entre Marais et Villeré, aujourd'hui à trois heures et demie précises. De la part de son beau-frère Pierre Borie.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédée hier soir, à 7 heures, à l'âge de quarante-neuf ans, Madame Veuve MICHEL BORIE, née Séraphine Soulant, native de la paroisse Plaquemines, Louisiane. MM. les sociétaires ainsi que les amis et connaissances des familles P. Borie et Soulant sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à 3 1-2 heures précises du soir. Le corps est exposé à sa dernière demeure, rue Orléans 173, d'où le convoi partira.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
L. SIMON, Secrétaire.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

William Smith à Mlle Eugénie Loverting.
Charles Lamy à Mme Coralie Leblond.
Frank Watson à Mlle Nellie Tains.
Alexander H. Clark à Mlle Sallie M. Graves.
Geo. Beemer à Mlle Fanny Del Bondio.
Henry D. Stearns à Mlle [illegible] Johnson.
Thomas Fillmore Dellery à Mlle Louise Nellie Audry.
J. Walter Scribner à Mlle A. Brooks Butler.
Martin J. Finigan à Mlle M. E. Phillips.

DÉCÈS.

Patrick Gibney, 55 ans, Irlande.
Ann Carley, femme Coleman, 42 ans, Irlande.
Thomas Hatley, 40 ans, Angleterre.
Joseph Vicknair, 44 ans, St-Jean-Baptiste, Lne.
Vicente Alvarez, 42 ans, Espagne.
Vve Michel Borie, née Soulant, 49 ans, Plaquemines, Lne.
C. E. Wessner, 49 ans, Allemagne.
Mrs Sarah Baisnish, femme Smith, 70 ans, Angleterre.
Henry Wisterhader, 20 ans.
Frank Sammer, 52 ans, Oldenburg.
Rév. Wm. M. Daily, 65 ans.
D. Georges Cooke, 25 ans, Ecosse.
Mathias Kolb, 66 ans, Allemagne.
Veuve Pierre Lafitte, 73 ans.
Aurore Villars, épouse de M. P. Favrot, Bâton-Rouge.
Frederick Young, 3 ans et demi, Louisiane.
Joseph Lemonier, 7 ans, fils de F. F. Ferrus et Marie F. Lemonier.
Henry Knight, 27 ans, Ste-Marie, Lne.
Hugh Gorman, 30 ans, Boston.
John McDonough, 3 ans, Pennsylvanie.
Margaret Kinchan, Irlande.
Hendry Ferguson, 18 ans, Irlande.
Penelope Lodeiska Schlater, 18 ans, Louisiane.
Hanna Barry, femme de John Ment, 51 ans, Nlle-Orléans.
Mistress Catherine Dugan, 74 ans, Irlande.
Ethel Williams, 5 ans.
G. E. Mesine, Pensacole (Floride).
Frink Baum er, 45 ans, Allemagne.
Jacob Isebeling, 16 ans, Prusse.
Edward Reynolds, 32 ans, Irlande.
Josephine Hate Ames, épouse de H. O. Ames.
Théodore S. Alexander, 31 ans, Mississippi.
Un enfant d'un an et demi, de John W. Miller.


Entrepôt de Tapis.

AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

Nous offrons, à DES PRIX REDUITS, notre fort stock de toute espèce de TAPIS, TOILES CIRÉES de toutes les largeurs et qualités, NATTES, couvertures de tables et de pianos, STORES, corniches, Rondes, écrans à rideaux et à meubles, sous les qualités et qualités, AUBLAPS, par balle, pièce ou verge. A. BROUSSEAU & SON.

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Séance Régulière, LUNDI 12 février 1877, à 8 heures P. M. précises au Calliope Hall, No 31 rue Bienville entre Passage de la Bourse et Chartres.

La plus grande ponctualité est requise.
FRANK LEAVY, Secrétaire. A. L. TISSOT, Président.

Bureaux du New Orleans City R. R. Company. — Nlle-Orléans, 11 février 1877 — Les chars de cette Compagnie feront le service, le MARDI-GRAS, jusqu'à 4 heures du matin. Le prix sera de vingt cinq cents après minuit et quart. C. LEWIS, Secrétaire.

New Orleans Clearing House Association. — Nlle-Orléans, 8 février 1877. — Les banques associées seront fermées LUNDI, 12 du courant, et MARDI (Mardi-Gras) 13 du courant, — jours fériés. Les billets, lettres de change et effets de commerce échéant ce jour-là seront dus [illegible] MERCREDI, 14 du courant. L. E. MAYNARD, Directeur.

Une Grande Soirée de Famille

Sera donnée à la salle de Mr Dominique Borreau, à l'encoignure des rues Trianon et Dauphine, le dimanche, 11 février 1877, à 7 heures du soir. Entrée gratuite.

Aux Planteurs Sucriers.

L'ENLEVEUSE de souches de cannes de A. Trouard (A. TROUARD'S RATTOON PICKER), machine qui épargne une grande somme de travail.

A vendre par FORSTALL & JUMONVILLE, 56 Carondelet.

Et par W. A. REYNOLDS, Coin South Market et Fulton.

Jubilé de Sa Sainteté le Pape PIE IX.

Nlle-Orléans, 10 février 1877.

Une lecture par l'honorable Thomas J. Semmes à l'occasion du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de PIE IX sera faite à St. Patrick's Hall, SAMEDI, 17 du courant, à huit heures du soir.

SUJET.—La grandeur de la Papauté au milieu des plus grandes persécutions.

Entrée gratis.

Mme Thomas Layton
Mme Thomas Semmes
Mme [illegible] Collens
Mme J. B. Lafitte
Mme Nicholas Burke
Mme Adèle Lemonnier
Mme H. D. Ogden
Mme J. B. Bébé
Mme J. Schaaf
Mme E. A. Bouny

Comité de dames autorisé à solliciter et à recevoir les offrandes.

Garçon de salle à manger.

UN garçon de salle à manger (expérimenté) [illegible] au No 114 de la rue Bourbon, [illegible]

M. L. BYRNE & Co.,

163 Rue du Canal

Offrent cette semaine un vaste assortiment de ETOFFES A ROBES DE PRINTEMPS, A des PRIX extraordinairement POPULAIRES.

M. L. BYRNE & CO.

Offrent cette semaine un lot [illegible] D'ALPACAS NOIRS de qualité supérieure à des Prix Populaires.

M. L. BYRNE & CO.

GRENADINES NOIRES, à des prix populaires.

M. L. BYRNE & CO.

DELAINES NOIRES, à des prix populaires.

M. L. BYRNE & CO.

offrent cette semaine [illegible] CALICOTS DE PRINTEMPS NOUVEAUX à des prix populaires.

M. L. BYRNE & CO.

offrent cette semaine [illegible] BELLE BONNETERIE, blanche et marron, à des prix populaires.

M. L. BYRNE & CO.

offrent cette semaine un assortiment des plus attrayants de cravates et de marchandises pour dames, à des prix populaires.

M. L. BYRNE & CO.

ETOFFES DE BLANC ET DE TOILE, à des prix populaires.

M. L. BYRNE & CO.

offrent cette semaine un stock immense de COTONS ECRUS ET JAUNES et de MARCHANDISES DU PAYS, à des prix spécialement réduits.

M. L. BYRNE & CO.

[illegible]

FELLMAN BROS.

Achat extraordinairement grand de Marchandises de Printemps.

SOIERIES! SOIERIES!

Broderies Jaconat

Grenadines Noires.

Linge de Damas pour Dames.

20 caisses Percales à 7 cents.

DEBEGES!

SOIERIES NOIRES!!

FELLMAN BROS, 163 rue du Canal.

THÉ OU CAFÉ,

Grand Dépôt de Thés et Cafés, (Sauce Coffee Mills.)

5........RUE DU CAMP........5
A une porte de la rue du Canal.

Femme de ménage et travailleuse (à demeure).

Demande.

On demande

Demande.

Demande.

Demande d'ouvriers.

LES ETRANGERS

qui sont dans notre ville ne doivent pas manquer de se rendre chez

DANZIGER,

Aux Nos 203 de la rue du Canal, entre Dauphine et Bourbon, 206 et 208 de la rue Baronne, coin St-Philippe.

MARCHANDISES SECHES!!!

BARGAINS EXTRAORDINAIRES

Au-dessous du prix coûtant, AUX DEUX MAGASINS DE DANZIGER, 203 de la rue du Canal, 206 et 208 de la rue Baronne.

GRANDE VENTE

Marchandises Sèches d'hiver,

PEPIN & BROUSSARD,

Au No 158 Rue du Canal,

DEMAIN, LUNDI, 12 FEVRIER, EST PENDANT LA SEMAINE DU CARNAVAL,

A. SHWARTZ & SON,

AU PUBLIC.

A. SHWARTZ & SON

Immense réduction de prix.

A. Shwartz & Son,

VÊTEMENTS

Pour Enfants, Garçons et Jeunes Gens, à bien bas prix!

B. T. WALSHE,

110 - Rue du Canal - 110

A vendre,

500 tonneaux

GUANO SOLUBLE du PACIFIQUE.

LEHMAN, ABRAHAM & CO.,

Buvette No 1 114 rue Bourbon,

SALON DE KROST,

J. LEVOIS & JAMISON.

Importateurs et Marchands DE MARCHANDISES SECHES.

J. Levois & Jamison,

Au No 126 de la rue du Canal.

EVENTAILS ET Gants de Peau de Chevreau

POUR BALS, CHEZ

Victor Nippert,

131........Rue du Canal........131

Toujours les premiers en NOUVEAU STOCK.

CORSETS.

B. & W. CRONER,

No 147 de la rue du Canal.

Pommes de Terre pour Plant.

JOS KELLER,

Hôpital Lusenberg.

J. J. HAYES, D. M.

LES PIANOS PLEYEL

PLEYEL, WOLFF & CO,

A PARIS.

LOUIS GRUNEWALD,

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HEBERT & CIE.,

Les Filles de Monte-Cristo,

Par CHARLES TESTUT.

Prix: $2 50.

PHARMACIE DUCONGE

A. CARROUCHÉ,

Produits Pharmaceutiques français

Sylphium Cyrenaïcum,

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL

EDIT XXIII.

A tous ceux qui verront ces présentes, SALUT :

[illegible]

ORDRES GÉNÉRAUX.

[illegible]

Dieu sauve le Roi.

PAR LE ROI, LUI-MÊME, LE ROI.

Contresigné : WARWICK,

PROCLAMATION

—DE—

REX,

ASSURANCE MARITIME.

Orient Mutual Insurance Co., OF New York.

JOHN E. LAFITTE & CO., Agents.

RICHARD FROTSCHER,

MARCHAND DE GRAINES,

A vendre,

Wagons, Charrettes, Ravennes.

Théâtre St-Charles.

BLACK CROOK.

Vingt-deuxième anniversaire DU GRAND BAL Paré et Masqué, GRAND DU MARDI-GRAS, Mardi, 13 février.

PAR A. MARKS, LEVY & CO.,

E. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.

Ecole d'accouchement du Missouri

Les meilleurs Engrais !

LES ENGRAIS VILLE,

Pour la république de Venezuela,

Faïence, Porcelaine, Verrerie, ARTICLES DE MENAGE.

FELIX CLAVEL,

PHARMACIEN,

Maladies Chroniques.

Dr C. TESTUT.

BONNE OCCASION.

P. Denis, Gabriel Godrad & Co.

AVIS.

LEON GODCHAUX.

CHAS. E. KELLS ET M. VIET,

Grocerie à vendre pour cause de départ.

Avis important aux consommateurs de Gaz !

DE $3 50 A $2 70.

V. VALLOIS, Secrétaire.

Tirages de Loterie de l'Etat de la Louisiane.